



CC Nièvre et Somme (Siren : 200071223)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Flixecourt
Arrondissement	Amiens
Département	Somme
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. René LOGNON

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 allée des Quarante
Numéro et libellé dans la voie	ZAC des Hauts du Val de Nièvre
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80420 FLIXECOURT
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@nievresomme.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	28 670
-----------------------------	--------

Densité moyenne 91,04

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Ailly-sur-Somme (218000107)	3 020
80	Argoeuves (218000222)	557
80	Belloy-sur-Somme (218000784)	762
80	Berteaucourt-les-Dames (218000883)	1 173
80	Bettencourt-Saint-Ouen (218000958)	630
80	Bouchon (218001113)	153
80	Bourdon (218001147)	404
80	Breilly (218001303)	620
80	Canaples (218001592)	712
80	Cavillon (218001725)	104
80	Crouy-Saint-Pierre (218002210)	340
80	Domart-en-Ponthieu (218002335)	1 126
80	Flixecourt (218003051)	3 244
80	Fourdrinoy (218003275)	431
80	Franqueville (218003325)	182
80	Fransu (218003341)	171
80	Halloy-lès-Pernois (218003903)	350
80	Hangest-sur-Somme (218003986)	762
80	Havernas (218004059)	409
80	La Chaussée-Tirancourt (218001790)	669
80	Lanches-Saint-Hilaire (218004448)	129
80	Le Mesge (218005072)	183
80	L'Étoile (218002830)	1 234
80	Pernois (218005841)	738
80	Picquigny (218005874)	1 373
80	Ribeaucourt (218006310)	259
80	Saint-Léger-lès-Domart (218006658)	1 871
80	Saint-Ouen (218006708)	1 924
80	Saint-Sauveur (218006757)	1 415
80	Saisseval (218006799)	241
80	Soues (218006922)	132
80	Surcamps (218006955)	67
80	Vauchelles-lès-Domart (218007292)	122
80	Vignacourt (218007441)	2 394
80	Ville-le-Marcllet (218007466)	498
80	Yzeux (218007821)	271

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

## Compétences exercées par le groupement

## Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

*Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.*

- Autres énergies

*Energies renouvelables : -Mise en œuvre de tout schéma de planification visant au développement de l'éolien et de toute autre source d'énergie renouvelable (méthanisation, panneaux solaires, etc?) sur le périmètre intercommunal.*

*-Production d'énergie éolienne, particulièrement par la participation au capital d'une société d'économie mixte locale ayant notamment pour objet la production d'énergie éolienne.*

## Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif

*Création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif. Ce service assure les missions obligatoires fixées par l'arrêté du 06 mai 1995 : - Contrôle de la conception et de la réalisation d'installations neuves ou réhabilitées - Contrôle des installations existantes - Contrôle périodique de bon fonctionnement.*

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés*

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

*1- Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) : La compétence GEMAPI concerne les travaux d'entretien et de restauration des rivières Saint-Landon, Nièvre, Fieffes, Domarte et ses affluents ainsi que les études relatives aux bassins versants. Les travaux faisant suite à ces études feront l'objet d'une décision expresse du conseil communautaire. Cette compétence peut être déléguée à un syndicat ou à un établissement public territorial de bassin (EPTB) dont la communauté de communes serait membre.*

- Autres actions environnementales

*Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.*

## Sanitaires et social

- Action sociale

*Action sociale d'intérêt communautaire*

## Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux activités commerciales ;  
*création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;*

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*Gestion de l'école de musique intercommunale sise dans les locaux de la structure intercommunale. - Equipement aquatique intercommunal : création et gestion ; la gestion pouvant être déléguée à un tiers à titre onéreux. -Entretien et fonctionnement d'une base de loisirs d'intérêt intercommunal à Picquigny.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Organisation et suivi de toute manifestation culturelle et touristique initiée par la communauté de communes. Mise en place, coordination et aide au fonctionnement du réseau intercommunal des médiathèques ; étant précisé que l'aide au fonctionnement est versée par la structure intercommunale aux communes concernées, par le biais d'un fonds de concours, sur la base du nombre de postes pérennisés sous le statut de la fonction publique territoriale, par les communes membres au sein des médiathèques du réseau. La structure intercommunale procédera au versement de ce fonds de concours jusqu'à intégration des personnels. Toute nouvelle intégration de bibliothèque ou médiathèque au sein du réseau intercommunal devra être préalablement validée par le conseil communautaire. Informatique - Numérique : Organisation d'actions de formation et d'utilisation de l'informatique et des techniques d'information et de communication auprès du*

*public : action réalisée en médiathèques intégrées au réseau intercommunal ou dans tout autre espace approprié.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur*

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

*plan local d'urbanisme ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale*

- Transport scolaire

*Apport d'une participation financière sur le coût résiduel du transport des lycéens de plus de seize ans résidant sur le territoire intercommunal.*

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*Politique du logement et du cadre de vie*

- Politique du logement non social

*Construction, extension et gestion des casernes de gendarmerie sur le territoire intercommunal*

#### Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*L'établissement et l'exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques sont confiés au Syndicat Mixte Somme Numérique auquel adhère la communauté de communes.*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

*Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	SM pour l'aménagement ZAC des Hauts plateaux (200008555)	SM ouvert	36 696
80	SI gendarmerie de Picquigny (200078186)	SM fermé	11 007
80	Pôle Métropolitain du Grand Amiénois (200082063)	Pôle métrop.	388 826
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	597 223
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	774 137
80	SMIRTOM du plateau picard Nord (200044378)	SM fermé	44 754
80	TRINOVAL (258002344)	SM fermé	91 746
80	SI gendarmerie de Domart-en-Ponthieu (200078194)	SM fermé	9 408

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)